

## Réunion du Bureau

**Jeudi 23 mai 2024 à 14h00**

**Salle de réunion du SDEHG**

9 rue des Trois Banquets – Toulouse

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance	2
2. Procès-verbal de la réunion du Bureau du 21 mars 2024	2
3. Programme d'éclairage du SDEHG	3
4. Programme d'effacement de réseaux du SDEHG	5
5. Programme LED Haute-Garonne 2026 ++	6
6. Marché d'ombrières grappe n°2	14
7. Mandat spécial pour une réunion portant sur les IRVE organisée le 09/04/24 par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme	15
8. Mandat spécial pour le congrès FNCCR du 26 au 28 juin 2024	15
9. Désignation du représentant du SDEHG auprès de la SPL Agence Régionale de l'Énergie et du Climat Occitanie	16
10. Fonds de concours	17
11. Questions diverses	18

Le jeudi 23 mai 2024 à 14h00, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis au siège du Syndicat situé 9 rue des Trois Banquets à Toulouse, sous la présidence de Monsieur Thierry SUAUD, Président du SDEHG.

Nombre de membres en exercice : 17	Nombre de membres présents : 11
Quorum : 9	Nombre de pouvoirs : 1

Présents : M. BÉZIAT Denis, M. CAZARRÉ Max, M. DEBEAURAIN Guillaume, Mme FÉVRIER Anne-Marie, M. FUSEAU Philippe, Mme GIBERT Janine, M. LASSERRE Marc, M. RASPEAU Raoul, M. SARRALIÉ Claude, M. SAVIGNY Thierry, M. SUAUD Thierry.

Absents excusés : M. ALMÉRO Jean-Jacques, M. BARBREAU Robert, Mme BONHOMME Martine, M. BOUBE Patrick, Mme COURTOIS-PÉRISSÉ Jennifer, M. RIVAL Patrice.

Pouvoir : M. BOUBE Patrick à M. SUAUD Thierry.

## 1. Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux articles L5711-1 et L2121-15 du CGCT, le Bureau nomme, au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Madame GIBERT Janine est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.**

## 2. Procès-verbal de la réunion du Bureau du 21 mars 2024

Vu l'article 78 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Considérant que depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Président et le ou les secrétaires,

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des membres présents, d'arrêter le procès-verbal de la dernière réunion du 21 mars 2024 tel que présenté en séance et disponible sur [www.sdehq.fr](http://www.sdehq.fr) > Actes administratifs.**

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

### **3. Programme d'éclairage du SDEHG**

Par délibération N°CS202023 du 9 octobre 2020, le Comité Syndical a donné délégation au Bureau pour établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget.

Par délibération N°CS202413 du 28 février 2024, le Comité Syndical a acté la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2024 et a adopté la mise à jour du règlement d'intervention.

Par délibération N°CS202436 du 27 mars 2024, le Comité Syndical a adopté les autorisations de programme et les crédits de paiement relatifs aux différentes catégories de travaux.

Par délibération N°CS202437 du 27 mars 2024, le Comité Syndical a adopté le budget primitif 2024 et donné mandat au Président pour engager les actions présentées, signer tous documents utiles et mettre à l'ordre du jour des réunions du Bureau, notamment toute décision financière, d'élaboration de programme de travaux et de passation de convention au titre de ses délégations.

#### **Le champ d'intervention du SDEHG**

Les communes sollicitent le SDEHG pour réaliser les travaux d'éclairage public correspondant aux décisions prises par le Maire au titre de son pouvoir de police municipale.

Dans ce cadre réglementaire, les extensions de réseau d'éclairage public, les opérations de continuité, les opérations d'extinction d'éclairage en cœur de nuit et les rénovations de points lumineux hors service sont réalisées au fil de l'eau.

Ainsi, sauf urgence exceptionnelle, les autres opérations sont soumises à programmation sur la base des critères suivants :

- Priorité au remplacement des luminaires de type « boule »,
- Priorité à la coordination avec des travaux communaux,
- Priorité aux communes dont le taux de LED est inférieur à la moyenne SDEHG,
- Découpage en tranches cohérentes avec le nombre de points lumineux de la commune,
- Pas de rénovation classique pour les installations non vétustes de moins de 20 ans,
- Ancienneté de la demande ou des études ou de la délibération.

Le Bureau du SDEHG est chargé d'arrêter le programme d'éclairage dans la limite des crédits votés par le Comité Syndical et de solliciter les aides des potentiels financeurs.

Les travaux au-delà des plafonds ou hors programme peuvent être réalisés par le SDEHG sous réserve de leur prise en charge intégrale par le demandeur.

De nouveaux modèles de rénovation d'éclairage public ont été recherchés en vue de concevoir un nouveau modèle d'éclairage public respectueux de l'environnement et de la biodiversité conciliant économies d'énergie, maîtrise des dépenses publiques et réduction de la pollution lumineuse.

#### **Le programme de rénovation LED Haute-Garonne 2026**

Programme de rénovation globale des installations d'éclairage public les plus vétustes avec des appareils à LED à faible consommation d'énergie et en faveur de la biodiversité et de la protection pour la santé humaine.

Concerne les réseaux nécessitant des travaux lourds d'investissement tels que le remplacement des mâts ou la reprise du génie civil.

Se décompose en tranches annuelles :

- Pour les luminaires de type « boules » : 40 points lumineux ou 20% du parc en question.
- Pour les autres luminaires : 40 points lumineux ou 4% du parc en question.

## Le programme d'éclairage connexe

En outre, les communes sollicitent le SDEHG pour des travaux « d'éclairage connexe » tels que l'éclairage des terrains de sport, les feux tricolores ainsi que le raccordement des abribus, guirlandes, panneaux lumineux, panneaux d'information ou vendeurs ambulants sur les marchés.

Les travaux d'éclairage connexe sont soumis à programmation sur la base des critères suivants :

- Priorité aux feux tricolores liés à la sécurité au droit des écoles,
- Pas de rénovation pour les installations non vétustes de moins de 20 ans,
- Ancienneté de la demande ou des études ou de la délibération.

## Extinction cœur de nuit

Il s'agit de mettre en place des dispositifs d'extinction de l'éclairage public dédié aux réseaux les plus anciens pour capitaliser des économies à réinvestir dans la rénovation globale des installations ou de prendre en compte la programmation d'horloges existantes en vue de réaliser des économies d'énergie à l'occasion de travaux de rénovation relevant des programmes LED Haute-Garonne 2026 ou LED Haute-Garonne 2026 ++.

## Le financement

Programmes	Taux de participation			
	SDEHG	Conseil départemental	Commune	Plafond
Rénovation avec délibérations antérieures au 28/01/2022	50%	30%*	20%	
LED Haute-Garonne 2026	35%	15%*	50%	
Extinction cœur de nuit	50%		50%	
Extension du réseau	50%		50%	
Continuité (renforcement / voirie)	100%			
Accident, vandalisme, ...			100%	
Éclairage connexe (Éclairage des terrains de sport extérieur, feux tricolores, prises marché)	50%		50%	85 000 € TTC
Autre cas, prestations hors programme standard du SDEHG			100%	

\* Dans la limite de 2 M€ TTC de subvention du Conseil départemental. Au-delà, le SDEHG ajustera son taux de participation afin de garantir le taux de participation de la commune.

Les taux de participation de la commune sont des taux maximums qui peuvent être ajustés à la baisse en cas de d'inscription à des programmes de l'Etat, comme par exemple pour les programmes du Fonds vert.

## Programme 2024

Les montants TTC des travaux engagés ou en cours d'engagement au 25 avril 2024 au titre des Autorisations de Programme 2024 arrêtées par le Comité Syndical du 27 mars 2024 dans sa délibération N°CS202436 sont les suivants :

	Montant des AP 2024	Montant des opérations engagées ou en cours d'engagement
Eclairage public	15 000 000 € TTC	4 950 000 € TTC
Eclairage connexe	3 300 000 € TTC	1 400 000 € TTC

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des membres présents :**

- **d'autoriser le Président à gérer au fil de l'eau, au fur et à mesure de l'instruction des demandes, les extensions de réseau d'éclairage public, les opérations de continuité et les rénovations de points lumineux hors service.**
- **d'autoriser le Président à engager en travaux au titre de l'exercice 2024 les opérations de la liste figurant en annexe 1 ainsi que les opérations urgentes qui pourraient survenir entre deux réunions du Bureau.**

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

#### **4. Programme d'effacement de réseaux du SDEHG**

Par délibération N°CS202023 du 9 octobre 2020, le Comité Syndical a donné délégation au Bureau pour établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget.

Par délibération N°CS202413 du 28 février 2024, le Comité Syndical a acté la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2024 et a adopté la mise à jour du règlement d'intervention.

Par délibération N°CS202436 du 27 mars 2024, le Comité Syndical a adopté les autorisations de programme et les crédits de paiement relatifs aux différentes catégories de travaux.

Par délibération N°CS202437 du 27 mars 2024, le Comité Syndical a adopté le budget primitif 2024 et donné mandat au Président pour engager les actions présentées, signer tous documents utiles et mettre à l'ordre du jour des réunions du Bureau, notamment toute décision financière, d'élaboration de programme de travaux et de passation de convention au titre de ses délégations.

#### Rappel des modalités d'intervention du SDEHG

Les effacements des réseaux comprennent l'intégration dans l'environnement du réseau de distribution d'électricité, du réseau d'éclairage public et du réseau de télécommunication.

La maîtrise d'ouvrage des effacements des réseaux électriques est assurée par le SDEHG quel que soit le régime urbain ou rural des communes.

Le Bureau du SDEHG est chargé d'arrêter le programme d'effacement des réseaux, dans la limite des crédits votés par le Comité Syndical et d'une opération par commune et par an.

Les critères d'élaboration du programme annuel d'effacement de réseaux sont les suivants :

- La coordination avec des travaux de voirie, des travaux de renforcement des réseaux électriques, d'eau ou d'assainissement, ou avec des travaux de création de piétonniers scolaires,
- La réglementation architecturale (périmètre à moins de 500 m de la mairie, de l'église, d'un site classé),
- Le niveau d'urbanisation du périmètre concerné (présence de trottoirs, ...),
- Ancienneté de la demande ou des études ou de la délibération.

Les travaux au-delà des plafonds ou hors programme peuvent être réalisés par le SDEHG sous réserve de leur prise en charge intégrale par le demandeur.

## Le financement

Programme d'effacement de réseaux	Taux de participation			
	SDEHG	Commune	Plafond	Autre
Rural < 500 hab.	18%	10%	85 000 € HT	72% FACÉ
Rural > 500 hab.	16%	20%	85 000 € HT	64% FACÉ
Urbain < 500 hab.	50%	10%	85 000 € HT	40% Enedis
Urbain > 500 hab.	40%	20%	85 000 € HT	40% Enedis

### Programme 2024

Les montants HT des travaux engagés ou en cours d'engagement au 25 avril 2024 au titre des Autorisations de Programme 2024 arrêtées par le Comité Syndical du 27 mars 2024 dans sa délibération N°CS202436 sont les suivants :

	AP 2024	Opérations engagées ou en cours d'engagement
Effacement des réseaux	4 000 000 €	1 750 000 € HT

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le Président à engager en travaux au titre de l'exercice 2024 les opérations de la liste figurant en annexe 2 ainsi que les opérations urgentes qui pourraient survenir entre deux réunions du Bureau.**

#### Résultat du vote :

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

## **5. Programme LED Haute-Garonne 2026 ++**

Par délibération N°CS202023 du 9 octobre 2020, le Comité Syndical a donné délégation au Bureau pour établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget.

Par délibération N°CS202413 du 28 février 2024, le Comité Syndical a acté la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2024 et a adopté la mise à jour du règlement d'intervention.

Par délibération N°CS202436 du 27 mars 2024, le Comité Syndical a adopté les autorisations de programme et les crédits de paiement relatifs aux différentes catégories de travaux.

Par délibération N°CS202437 du 27 mars 2024, le Comité Syndical a adopté le budget primitif 2024 et donné mandat au Président pour engager les actions présentées, signer tous documents utiles et mettre à l'ordre du jour des réunions du Bureau, notamment toute décision financière, d'élaboration de programme de travaux et de passation de convention au titre de ses délégations.

#### Rappel des modalités d'intervention du SDEHG

Le programme *LED Haute-Garonne 2026 ++* a été conçu afin de diminuer les dépenses liées à la fourniture d'électricité des points lumineux rénovés d'au minimum 10 %, indépendamment du coût des travaux, le SDEHG prenant en charge le cas échéant la partie des travaux permettant d'arriver à cet objectif de 10%.

Il est proposé à la commune de financer sa participation sous forme de 12 annuités calculées comme suit :

1. Le montant de l'annuité communale est calculé afin de garantir à la commune une économie de dépenses de 10%.
2. Si le montant de cette annuité est supérieur au coût de l'annuité des travaux, calculée suivant les règles en vigueur au SDEHG, le montant de l'annuité communale est ramené au montant de l'annuité travaux, sans que le coût de pose et fourniture pris en compte pour le calcul de l'annuité travaux ne puisse être inférieur à un prix plancher à 500 € HT/point lumineux pour les propositions adressées aux communes après le 15/04/2023. Dans ce cas, l'économie de dépenses devient supérieure à 10% et le SDEHG en informe la commune.

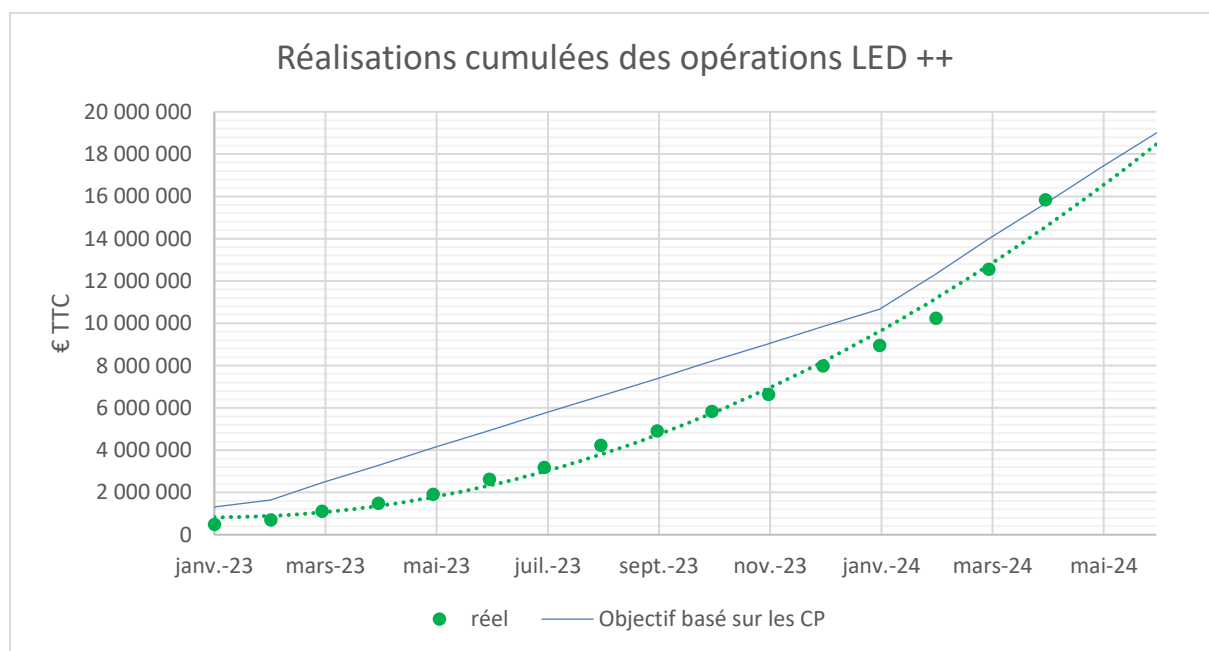
Sauf aléa climatique, vandalisme, accident ou travaux sur le réseau, les dépenses de dépannage des appareils d'éclairage public renouvelés dans le cadre du programme *LED Haute-Garonne 2026 ++* sont prises en charge par le SDEHG pendant 12 ans.

Pour les communes qui souhaiteraient verser leurs 12 annuités en une seule fois, le principe de calcul exposé ci-dessus reste applicable.

Les économies sont calculées sur la base du tarif de fourniture d'électricité de la commune en vigueur lors de l'expédition de la proposition.

#### Avancement du programme *LED Haute-Garonne 2026 ++* au 23 avril 2024

Le rythme des réalisations se cale sur les crédits de paiement votés lors du dernier Comité Syndical :



*Valeurs d'avril provisoires en attente de validation des factures reçues*

Les indicateurs de suivi du programme LED ++ sont les suivants :

Parc SDEHG hors terrains de sport	238 000 points lumineux
Technologie LED	98 787 points lumineux
Restent à rénover en LED	139 213 points lumineux
En étude ++	52 185 points lumineux
Posés en ++	33 828 points lumineux
Luminaire de type "boule"	12 666 points lumineux
Taux de luminaire de type "boule"	5%
Taux de LED	42%
Rythme annuel programme ++	37 108 points lumineux /an
Rythme annuel programme classique	6 200 points lumineux /an
Echéance 100% LED	3,2 ans
Taux moyen d'économie d'énergie	79%
Taux moyen d'économie financière	25%
Taux de participation du SDEHG	10,3%

### Mise à jour du programme d'études LED Haute-Garonne 2026 ++

Il est projeté de mettre à jour le programme d'études LED Haute-Garonne 2026 ++ sur la base de la liste des 253 communes figurant ci-après (mise à jour à la date du 23 avril 2024) :

Commune	Nombre de points lumineux concernés	Économie d'énergie	Économie financière	Fonds vert *
AGASSAC	25	76 %	10 %	
AIGNES	25	69 %	10 %	X
AIGREFEUILLE	199	77 %	10 %	
ANTIGNAC	50	82 %	27 %	
ARNAUD-GUILHEM	70	81 %	22 %	
AUCAMVILLE	873	77 %	27 %	X
AULON	91	85 %	10 %	X
AUREVILLE	72	80 %	10 %	
AURIAC-SUR-VENDINELLE	122	78 %	10 %	X
AURIGNAC	173	83 %	17 %	
AUSSONNE	1163	80 %	21 %	X
AUTERIVE	1146	72 %	10 %	
AUZEVILLE-TOLOSANE	488	70 %	10 %	X
AUZIELLE	168	74 %	10 %	
AVIGNONET-LAURAGAIS	196	84 %	19 %	X
AYGUESVIVES	134	78 %	10 %	X
BAGNERES-DE-LUCHON	361	84 %	10 %	
BALMA	411	81 %	38 %	X
BARBAZAN	37	80 %	19 %	
BAZIEGE	389	80 %	23 %	
BAZUS	41	78 %	27 %	X
BEAUMONT-SUR-LEZE	212	71 %	10 %	X
BEAUPUY	167	87 %	39 %	
BEAUZELLE	603	81 %	10 %	X
BELBERAUD	152	73 %	11 %	
BELLEGARDE-SAINTE-MARIE	13	77 %	10 %	X
BENQUE	16	76 %	10 %	
BERAT	291	72 %	10 %	

Commune	Nombre de points lumineux concernés	Économie d'énergie	Économie financière	Fonds vert *
BESSIERES	111	87 %	21 %	X
BLAGNAC	1810	82 %	35 %	
BOIS-DE-LA-PIERRE	26	85 %	19 %	
BONDIGOUX	35	77 %	10 %	X
BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	25	72 %	10 %	
BOULOC	227	71 %	10 %	X
BOULOGNE-SUR-GESSE	514	81 %	12 %	
BOURG-D'OUEIL	35	84 %	26 %	
BOUSSAN	52	84 %	18 %	
BOUSSENS	305	79 %	10 %	
BOUTX	135	79 %	24 %	
BRAX	378	82 %	29 %	
BRETX	72	81 %	11 %	
BRIGNEMONT	29	82 %	21 %	X
BRUGUIERES	1315	76 %	11 %	
BURGALAYS	70	71 %	10 %	
BUZET-SUR-TARN	215	85 %	12 %	
CABANAC-CAZAUX	51	73 %	15 %	
CADOURS	170	84 %	34 %	
CAIGNAC	51	88 %	35 %	X
CALMONT	91	66 %	10 %	
CAMBIAC	13	84 %	15 %	
CAPENS	222	80 %	30 %	
CARAMAN	419	75 %	10 %	X
CARBONNE	304	86 %	52 %	
CASSAGNABERE-TOURNAS	166	85 %	28 %	
CASSAGNE	113	83 %	10 %	
CASTANET-TOLOSAN	1358	74 %	10 %	
CASTELGINEST	260	81 %	10 %	X
CASTELMAUROU	262	82 %	10 %	
CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS	83	74 %	10 %	X
CASTELNAU-PICAMPEAU	31	74 %	15 %	
CASTILLON-DE-LARBOUST	52	82 %	10 %	
CATHERVIELLE	17	86 %	14 %	
CAUJAC	79	80 %	38 %	
CESSALES	8	91 %	38 %	
CINTEGABELLE	368	70 %	10 %	
COLOMIERS	3120	85 %	36 %	X
CORNEBARRIEU	980	76 %	10 %	X
CORRONSAC	99	79 %	10 %	
COX	68	84 %	30 %	X
CUGNAUX	2436	82 %	31 %	
DAUX	314	77 %	12 %	
DEYME	44	67 %	10 %	X
DONNEVILLE	205	75 %	22 %	
DREMIL-LAFAGE	529	82 %	24 %	X
EAUNES	769	78 %	10 %	
ENCAUSSE-LES-THERMES	184	75 %	10 %	X
EOUX	16	76 %	10 %	
ESCALQUENS	1419	78 %	25 %	X
ESPARRON	13	75 %	10 %	

Commune	Nombre de points lumineux concernés	Économie d'énergie	Économie financière	Fonds vert *
ESPERCE	17	73 %	10 %	
FENOUILLET	1147	79 %	14 %	
FIGAROL	26	75 %	10 %	
FLOURENS	476	85 %	27 %	X
FONBEAUZARD	603	80 %	19 %	
FONSORBES	2074	76 %	16 %	
FONTENILLES	1254	74 %	10 %	
FRONSAC	105	74 %	10 %	
FRONTIGNAN-DE-COMMINGES	25	80 %	23 %	
FRONTON	767	73 %	10 %	X
FROUZINS	1740	76 %	14 %	
GAGNAC-SUR-GARONNE	350	78 %	11 %	
GAILLAC-TOULZA	58	80 %	21 %	
GARDOUCH	150	84 %	23 %	X
GARGAS	22	78 %	22 %	X
GARIDECH	59	77 %	20 %	X
GENOS	61	83 %	15 %	
GENSAC-DE-BOULOGNE	43	85 %	25 %	X
GENSAC-SUR-GARONNE	67	74 %	10 %	
GIBEL	19	82 %	26 %	
GOUAUX-DE-LARBOUST	71	80 %	13 %	
GOUAUX-DE-LUCHON	31	83 %	27 %	
GOUDIX	9	85 %	31 %	
GOYRANS	254	75 %	10 %	X
GRAGNAGUE	207	77 %	10 %	X
GRATENTOUR	207	67 %	10 %	X
GRAZAC	123	84 %	28 %	
GRENADE	571	82 %	25 %	
GREPIAC	99	81 %	25 %	
ISSUS	90	73 %	10 %	X
JUZET-D'IZAUT	14	79 %	19 %	
LA SALVETAT-LAURAGAIS	15	85 %	34 %	
LA SALVETAT-SAINT-GILLES	713	84 %	30 %	X
LABARTHE-INARD	84	87 %	31 %	
LABARTHE-SUR-LEZE	277	79 %	17 %	
LABASTIDE-CLERMONT	50	78 %	11 %	
LABASTIDE-PAUMES	15	85 %	27 %	
LABASTIDE-SAINT-SERNIN	232	77 %	10 %	
LABEGE	517	84 %	39 %	X
LACROIX-FALGARDE	361	76 %	10 %	X
LAFFITE-TOUPIERE	34	62 %	10 %	
LAMASQUERE	97	78 %	12 %	
LANDORTHE	65	84 %	44 %	
LANTA	322	75 %	10 %	X
LAPEYROUSE-FOSSAT	521	74 %	10 %	X
LARRA	248	78 %	10 %	X
LASSERRE-PRADERE	236	84 %	27 %	X
LATOUE	75	82 %	17 %	X
LAUNAGUET	755	66 %	13 %	X
LAVERNOSE-LACASSE	215	69 %	10 %	X
LE BURGAUD	75	86 %	21 %	

Commune	Nombre de points lumineux concernés	Économie d'énergie	Économie financière	Fonds vert *
LE CASTERA	49	77 %	10 %	X
LE FAGET	38	83 %	11 %	
LE PLAN	78	58 %	10 %	
LEGE	31	82 %	19 %	X
LEGUEVIN	994	79 %	24 %	X
LESPINASSE	652	74 %	10 %	
LESPUGUE	35	87 %	33 %	
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	121	79 %	10 %	
LEVIGNAC	286	74 %	10 %	X
LILHAC	23	82 %	12 %	
L'ISLE-EN-DODON	286	89 %	42 %	
LODES	30	72 %	10 %	X
LONGAGES	211	79 %	15 %	
LOURDE	67	71 %	15 %	
L'UNION	2156	71 %	11 %	X
MARIGNAC	179	74 %	10 %	
MARTISSERRE	15	73 %	10 %	
MARTRES-DE-RIVIERE	78	79 %	23 %	
MARTRES-TOLOSANE	456	72 %	10 %	X
MAURESSAC	41	72 %	10 %	X
MELLES	70	75 %	16 %	
MERVILLE	887	81 %	14 %	X
MIREPOIX-SUR-TARN	39	79 %	23 %	
MOLAS	22	84 %	23 %	
MONCAUP	22	70 %	10 %	X
MONDONVILLE	499	84 %	31 %	
MONS	212	82 %	10 %	
MONTAIGUT-SUR-SAVE	267	77 %	10 %	
MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE	539	77 %	10 %	X
MONTAUBAN-DE-LUCHON	43	82 %	10 %	
MONTBERON	170	77 %	14 %	X
MONTBRUN-LAURAGAIS	75	72 %	10 %	
MONTEGUT-LAURAGAIS	52	90 %	31 %	
MONTESQUIEU-LAURAGAIS	29	83 %	10 %	
MONTESQUIEU-VOLVESTRE	487	63 %	10 %	X
MONTGAILLARD-LAURAGAIS	17	88 %	34 %	X
MONTGISCARD	421	68 %	10 %	
MONTJOIRE	15	86 %	12 %	X
MONTMAURIN	21	67 %	10 %	X
MONTRABE	814	80 %	11 %	X
MONTREJEAU	740	84 %	29 %	
MURET	4063	75 %	32 %	X
NAILLOUX	273	79 %	33 %	X
NOE	381	82 %	27 %	
ONDES	112	73 %	10 %	X
PALAMINY	51	87 %	38 %	X
PAULHAC	116	78 %	10 %	X
PAYSSOUS	51	73 %	10 %	
PECHBONNIEU	169	71 %	16 %	X
PEGUILHAN	47	75 %	10 %	
PELLEPORT	28	83 %	28 %	

Commune	Nombre de points lumineux concernés	Économie d'énergie	Économie financière	Fonds vert *
PEYROUZET	30	87 %	16 %	
PEYSSIES	59	60 %	10 %	
PIBRAC	1855	84 %	22 %	X
PINSAGUEL	605	69 %	10 %	
PINS-JUSTARET	1126	75 %	15 %	X
PLAISANCE-DU-TOUCH	1055	83 %	23 %	X
POMPERTUZAT	67	72 %	10 %	
PORTET-SUR-GARONNE	2179	84 %	42 %	X
POUY-DE-TOUGES	61	80 %	10 %	
PUYDANIEL	34	75 %	21 %	
QUINT-FONSEGRIVES	414	83 %	38 %	X
REBIGUE	107	51 %	10 %	
RIEUMES	329	78 %	15 %	X
RIEUX-VOLVESTRE	556	63 %	10 %	
ROQUES	886	82 %	32 %	
ROQUETTES	888	75 %	11 %	
ROUFFIAC-TOLOSAN	114	86 %	51 %	
ROUMENS	13	82 %	10 %	
SAIGUEDE	53	73 %	10 %	
SAINT-ALBAN	1123	80 %	10 %	X
SAINT-CEZERT	85	75 %	10 %	
SAINT-CLAR-DE-RIVIERE	190	70 %	10 %	
SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE	366	74 %	10 %	X
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES	348	84 %	10 %	X
SAINT-FELIX-LAURAGAIS	53	85 %	22 %	
SAINT-FRAJOU	40	85 %	38 %	X
SAINT-GAUDENS	1630	88 %	47 %	X
SAINT-GENIES-BELLEVUE	340	72 %	10 %	
SAINT-HILAIRE	67	74 %	10 %	X
SAINT-IGNAN	9	71 %	10 %	X
SAINT-JEAN	1721	80 %	18 %	
SAINT-JORY	214	86 %	10 %	X
SAINT-LAURENT	59	65 %	10 %	
SAINT-LEON	151	75 %	10 %	X
SAINT-LOUP-CAMMAS	99	82 %	42 %	
SAINT-LYS	1562	77 %	26 %	X
SAINT-MAMET	164	82 %	15 %	
SAINT-MARTORY	129	84 %	35 %	
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	2089	75 %	13 %	X
SAINT-PAUL-SUR-SAVE	250	85 %	25 %	
SAINT-PE-D'ARDET	12	80 %	35 %	
SAINT-PIERRE-DE-LAGES	125	80 %	10 %	X
SAINT-PLANCARD	117	83 %	16 %	X
SAINT-SAUVEUR	357	83 %	20 %	X
SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	295	68 %	10 %	
SAINT-VINCENT	24	73 %	10 %	
SALIES-DU-SALAT	432	75 %	15 %	X
SANA	56	79 %	10 %	X
SAUBENS	507	76 %	11 %	X
SEILH	349	90 %	56 %	
SEILHAN	47	73 %	16 %	

Commune	Nombre de points lumineux concernés	Économie d'énergie	Économie financière	Fonds vert *
SEYSSES	850	73 %	10 %	X
SIGNAC	36	79 %	11 %	X
TARABEL	41	71 %	10 %	X
THIL	20	78 %	10 %	
TOURNEFEUILLE	4931	72 %	19 %	X
VACQUIERS	154	65 %	10 %	X
VALLEGUE	40	71 %	10 %	X
VARENNES	23	67 %	10 %	X
VAUDREUILLE	15	90 %	26 %	
VENERQUE	381	76 %	10 %	X
VERFEIL	494	83 %	27 %	X
VERNET	271	74 %	20 %	X
VIGOULET-AUZIL	25	73 %	10 %	X
VILLARIES	79	57 %	10 %	X
VILLATE	151	86 %	32 %	
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	694	86 %	59 %	X
VILLEMATIER	42	87 %	19 %	X
VILLEMUR-SUR-TARN	342	72 %	24 %	X
VILLENEUVE-LES-BOULOC	24	85 %	10 %	
VILLENEUVE-TOLOSANE	1473	85 %	34 %	X
VILLENouvelle	189	76 %	10 %	

\*Case cochée lorsqu'au moins une opération de la commune bénéficie du Fonds vert

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la mise à jour de la liste des opérations retenues au programme « LED Haute-Garonne 2026 ++ » telle que présentée ci-dessus.**

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

## 6. Marché d'ombrières grappe n°2

Par délibération N°CS202023 du 9 octobre 2020, le Comité syndical a donné délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation de marchés ou accords-cadres, de travaux, de fournitures et de services dont le montant est supérieur à 90 000 € HT ainsi que toute décision concernant, le cas échéant, les avenants auxdits marchés.

Vu la consultation organisée par le SDEHG le 29 mars 2024 selon la procédure formalisée d'Appel d'Offres ouvert en application de l'Article L2123-1 du Code de la Commande Publique, pour la création, l'exploitation et la maintenance de 15 ombrières photovoltaïques en autoconsommation individuelle,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 mai 2024 à 10h00 au SDEHG,

Considérant que la notation de l'offre des entreprises selon les critères énoncés dans le Règlement de la Consultation est la suivante :

Candidat	Estimation (TTC)	Offre (TTC)	Ecart offre/ estimation	Note prix /50	Note environnementale /10	Note technique /40	Total /100
<b>Groupement CITEOS - ENZO et ROSSO</b>	2 000 000 €	1 987 595,78 €	-0.62%	10	0	36	46
<b>SPIE CITYNETWORKS</b>		1 661 381,77 €	-16.93%	50	10	33	93

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le Président à signer et à notifier le marché de « création, exploitation et maintenance de 15 ombrières photovoltaïques en autoconsommation individuelle » à l'entreprise SPIE CITYNETWORKS, ainsi que tout document y afférent.**

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

## 7. Mandat spécial pour une réunion portant sur les IRVE organisée le 09/04/24 par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme

Vu la délibération n°CS202023 en date du 9 octobre 2020 du Comité Syndical concernant les attributions de délégation au Bureau conférant, notamment, la délégation pour « prendre toute décision concernant les conditions de défraiement des élus membres et du personnel du Syndicat »,

Considérant que conformément à l'article L5211-14 du CGCT, les membres du Comité Syndical, appelés à représenter le Syndicat en dehors du département de la Haute-Garonne, peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de déplacement, de restauration, d'hébergement et de mission, dans le cadre de mandats spéciaux,

Considérant que le 9 avril 2024 s'est tenue une réunion organisée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme à Châteauneuf-sur-Isère portant notamment sur le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques,

Considérant que Monsieur Philippe FUSEAU a représenté le Syndicat à cette occasion,

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de prendre en charge les frais afférents aux transports, à l'hébergement et la restauration nécessaires pour l'exercice de ce mandat spécial dans la limite des frais réels engagés.**

Résultat du vote :

Pour	11	
Contre	0	
Abstention	0	
Non-participation au vote	1	(M. FUSEAU Philippe)

## 8. Mandat spécial pour le congrès FNCCR du 26 au 28 juin 2024

Vu la délibération n°CS202023 en date du 9 octobre 2020 du Comité Syndical concernant les attributions de délégation au Bureau conférant, notamment, la délégation pour « prendre toute décision concernant les conditions de défraiement des élus membres et du personnel du Syndicat »,

Considérant que conformément à l'article L5211-14 du CGCT, les membres du Comité Syndical, appelés à représenter le Syndicat en dehors du département de la Haute-Garonne, peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de déplacement, de restauration, d'hébergement et de mission, dans le cadre de mandats spéciaux,

Considérant que le congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) est organisé du 26 au 28 juin 2024,

Considérant que M. CAZARRÉ Max, M. FUSEAU Philippe, Mme GIBERT Janine et M. SARRALIÉ Claude représenteront le Syndicat à ce congrès,

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de prendre en charge les frais afférents aux transports, à l'hébergement et la restauration nécessaires pour l'exercice de ce mandat spécial dans la limite des frais réels engagés.**

Résultat du vote :

Pour	8	
Contre	0	
Abstention	0	
Non-participation au vote	4	(M. CAZARRÉ Max, M. FUSEAU Philippe, Mme GIBERT Janine, M. SARRALIÉ Claude)

## 9. Désignation du représentant du SDEHG auprès de la SPL Agence Régionale de l'Energie et du Climat Occitanie

Vu la délibération du Comité Syndical N°CS202023 du 9 octobre 2020 donnant délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation de tous les types de contrats ou conventions à passer avec les tiers, personnes publiques ou privées, dans la mesure où lesdites conventions ne constituent ni une adhésion du Syndicat à un établissement public, ni une délégation de la gestion d'un service public,

Vu la décision du Bureau n°BU202132 du 20 mai 2021 désignant le Président comme représentant du SDEHG auprès du Conseil d'Administration, de l'Assemblée spéciale et de l'Assemblée générale de la SPL Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC) Occitanie,

Vu la décision du Bureau n°BU202304 du 9 février 2023 désignant le Président comme représentant du SDEHG auprès du Comité d'Orientation Stratégique de l'AREC Occitanie,

Vu la délégation de fonction attribuée par arrêté N°2024-54 à Monsieur Philippe FUSEAU pour représenter le SDEHG auprès des organismes partenaires, notamment Territoire d'Energie Occitanie, la FNCCR et l'AREC en l'absence ou en cas d'empêchement du Président,

Considérant qu'après échanges avec l'AREC, le Bureau du SDEHG doit acter nominativement la désignation du représentant du SDEHG auprès des instances visées ci-dessus,

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de désigner Monsieur Philippe FUSEAU représentant du SDEHG auprès de la SPL Agence Régionale de l'Energie et du Climat Occitanie notamment au niveau de son Conseil d'Administration, de son Assemblée spéciale et de son Assemblée générale.**

### Résultat du vote :

Pour	11	
Contre	0	
Abstention	0	
Non-participation au vote	1	(M. FUSEAU Philippe)

## 10. Fonds de concours

Par délibération N°CS202023 du 9 octobre 2020, le Comité Syndical a donné délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant la mise en œuvre des fonds de concours pour les travaux éligibles, par voie de délibérations concordantes du Bureau et des communes.

L'article L5212-26 du CGCT permet la mise en œuvre des fonds de concours entre les communes et un syndicat d'énergie notamment pour les travaux en matière de distribution publique d'électricité, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre. Cela concerne notamment le cas des travaux d'éclairage public réalisés par le SDEHG.

Ainsi, les participations communales de ces travaux versées au SDEHG peuvent être imputées en section d'investissement des budgets communaux au compte « 2041\*\* subventions d'équipement aux organismes publics » par délibérations concordantes entre le SDEHG et les communes.

Par conséquent, il est proposé au Bureau d'adopter par délibérations concordantes les opérations communales pour lesquelles les travaux sont éligibles au financement par fonds de concours et qui ont fait l'objet d'une sollicitation communale à ce titre.

**Le Bureau du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne décide, à l'unanimité des membres présents, d'adopter le financement par fonds de concours pour les opérations communales figurant en annexe 3 et d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférent.**

### Résultat du vote :

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

## 11. Questions diverses

### Prochaines réunions des instances délibérantes

→ **Jeudi 4 juillet 2024 à 14h00**

**Réunion du Bureau**  
Salle de réunion du SDEHG  
9 rue des 3 Banquets  
31000 TOULOUSE



→ **Mercredi 13 novembre 2024 à 14h00**

**Réunion du Comité Syndical**  
Espace socio-culturel TerraViva  
1 avenue Claude Nougaro  
31810 VENERQUE

### Autres rencontres proposées

→ **Mardi 11 juin 2024 à 11h30**

**Présentation du nouveau portail de suivi des travaux**  
Salle du Confluent  
6 Rue de l'Hôtel de Ville  
31120 PORTET-SUR-GARONNE

→ **Mercredi 12 juin 2024 à 15h30**

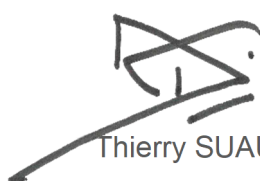
**Séquence signature organisée entre le SDEHG et la Banque des Territoires**  
Locaux de la Banque des Territoires  
97 rue Riquet  
31073 TOULOUSE

→ **Vendredi 20 septembre 2024 à 10h00**

**Commission Consultative de l'énergie**  
Salle du Confluent  
6 Rue de l'Hôtel de Ville  
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Le présent procès-verbal est approuvé par le Bureau le 04/07/2024

Le Président

  
Thierry SUAUD

Le secrétaire de séance

  
Janine GIBERT



## Réunion de bureau du 23 Mai 2024 à 14h00

### Mise à jour du programme d'éclairage 2024

Légende:

*Opération d'éclairage en cours d'engagement en travaux*

*Nouvelle opération d'éclairage proposée*

Données mises à jour au 13 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
ANTICHAN-DE-FRONTIGNES	Reprise et reprogrammation horloge astronomique dans le coffret P03 Brissan	610 €
ARBAS	Rénovation de 2 consoles non réparables - déclaration HS SPIE	1 777 €
ARTIGUE	Rénovation de l'éclairage public	29 502 €
ASPET	Remplacement du support bois "PL581"	2 006 €
AUCAMVILLE	Effacement des réseaux Rue de la Chataigneraie	51 527 €
AUCAMVILLE	FONDS VERT - Extinction nocturne 2ème tranche	12 801 €
AURIGNAC	Implantation d'un coffret prises sur l'allée de la Merci	7 324 €
AUSSEING	Rénovation du projecteur de l'église	2 129 €
AUSSONNE	Raccordement au réseau d'éclairage public de 5 abribus	7 643 €
AUTERIVE	Rénovation de l'éclairage public rue des Couteliers et F. Albert	65 930 €
AUTERIVE	Rénovation de l'éclairage public rue de l'abattoir, quartier des Sablons, rue du Ramier et dépose divers secteurs	91 903 €
AUZAS	Création de l'éclairage sur le Boulodrome	26 606 €
AYGUESVIVES	Pose de prises guirlande route de Toulouse et de Saint-Léon et extinction chemin de la tuilerie (ancienne affaire 4 BT 847)	2 498 €
AZAS	Mise en place d'un éclairage au parking de la Mairie	20 411 €
BAGNERES-DE-LUCHON	Mise en place d'horloges astronomiques sur l'ensemble de la Ville	75 461 €
BALMA	Réparation d'un câble HS alimentant le point lumineux 1323	4 768 €
BALMA	Rénovation d'une portée de câble HS entre les PL 4821 et 4822	6 233 €
BALMA	Eclairage public lié à l'aménagement Avenue des Mimosas en coordination avec Toulouse Métropole	177 260 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
BALMA	Remplacement du projecteur de stade 4636 HS	2 958 €
BALMA	Remplacement du candélabre double 1817/1818 Hors service	3 345 €
BALMA	Rénovation du point lumineux 1277 Hors Service	3 941 €
BALMA	Rénovation des coffrets prises Avenue des Mimosas - urbanisation Toulouse Métropole	155 634 €
BARBAZAN	Installation d'un coffret marché - lac de barbazan	11 133 €
BAZIEGE	Renforcement du réseau suite au raccordement de M. Quinquy (depuis poste BOURDASSE) (liée 04BU0429)	3 045 €
BEAUMONT-SUR-LEZE	Sécurisation fils nus issu du P29 Bonnet et mise en conformité du réseau EP associé	5 095 €
BEAUMONT-SUR-LEZE	Rénovation de l'éclairage des deux cours de tennis	39 489 €
BEAUZELLE	Création d'un branchement et mise en place de 2 coffrets prises marchés à la Grange Barricou	33 664 €
BLAGNAC	Enfouissement des réseaux Rue de Fonsorbes	91 452 €
BLAGNAC	Rénovation du réseau d'éclairage public Rue des Allières	157 981 €
BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	Mise en place de l'éclairage public Place de la Paix suite à la rénovation de la salle des fêtes	63 975 €
BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	Réalimentation du coffret forains et Déplacement du coffret prises Place de la Paix	6 749 €
BOULOC	Création d'un éclairage public au niveau de l'arrêt de bus et passage piéton intersection route de Vacquiers/chemin de Fontaynes	2 505 €
BOULOC	Rénovation des appareils restants type 'boules'	86 955 €
BOULOGNE-SUR-GESSE	Mise en place d'un point lumineux situé au 888 Route Des Vignes Quartier Betpoué	1 149 €
BOURG-SAINT-BERNARD	Rénovation d'un ensemble d'éclairage triple (PL 54-55-56).	2 682 €
BOURG-SAINT-BERNARD	Rénovation EP Secteur ROQUES	10 646 €
BOUSSENS	Démontage de lampadaires	2 989 €
BOUSSENS	Création éclairage public de la Halle	42 000 €
BRAX	Rénovation de l'éclairage du terrain de foot.	63 291 €
BRIGNEMONT	Branchement et pose d'un coffret prises sur la Place de la Mairie	1 869 €
BRUGUIERES	Rénovation de l'éclairage public HS sur la Base de loisirs et sur le piétonnier 2ème tranche	43 144 €
BRUGUIERES	Rénovation de l'éclairage sur le parking du stade pour l'extinction	24 109 €
CARAMAN	Renforcement BT aérien issu du P54 Woillemont et mise en conformité EP	853 €
CARBONNE	Rénovation de l'éclairage public du Parking 1 et du parvis de la Gare SNCF	72 640 €
CARBONNE	Extension de l'éclairage public Chemin de l'Avéranède	12 923 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
CARBONNE	Extension du réseau d'éclairage public sur le nouveau parking de la Gare SNCF (phase 2)	79 702 €
CARBONNE	Mise en conformité du réseau d'éclairage public en divers secteurs	22 493 €
CARBONNE	Branchement et mise en place d'un coffret prises marché Route du Lançon	4 784 €
CASSAGNE	Rénovation des projecteurs du Stade d'honneur	86 582 €
CASTANET-TOLOSAN	Effacement des réseaux aériens le long de l'Avenue Salettes et Manset (RD 79)	87 492 €
CASTELGINEST	Rénovation de l'éclairage extérieur du boulodrome de Buffebiau	13 127 €
CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS	Rénovation des lanternes de style 150 W route de Villeneuve	42 154 €
CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS	Extension de l'éclairage public des abords de la Mairie suite à la restructuration, création d'un parvis et d'un espace événementiel au niveau de la Fontaine	98 981 €
CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS	Rénovation de l'éclairage d'un terrain de football avec projecteur HS	59 365 €
CEPET	Enfouissement réseau basse tension et éclairage public Route de Labastide	57 576 €
CINTEGABELLE	Renforcement de réseau par mutation du poste "Station Eputation" en PSSA 250 kVA et Mise en conformité EP	3 554 €
CIRES	Rénovation Eclairage Public sur le village	35 331 €
COLOMIERS	Rénovation du réseau d'éclairage public issu des postes P663 "Sorgue" et P705 "Marot" (appareils de type boule)	153 965 €
COLOMIERS	Rénovation du réseau d'éclairage public issu du poste 631 "Piquemil" (appareils de type boules)	159 561 €
COLOMIERS	Rénovation du réseau d'éclairage public issu des coffrets de commande P672 "Medoc" et P672 "Medoc2" (appareils de type Boules)	103 877 €
COLOMIERS	Modification du réseau d'éclairage public Chemin de Vicdessos pour TISSEO	18 015 €
COLOMIERS	Rénovation du réseau d'éclairage public au quartier Espinglière tranche 3	373 210 €
CORNEBARRIEU	Modification / dépose du réseau d'éclairage public au niveau du parking de l'école des Ambrits	6 778 €
COULADERE	Renforcement du réseau basse tension issu du P15 "TAMBOURETS", du P9 "GARONNE" et du P13 "LASLANES"	1 258 €
CUGNAUX	Rénovation de l'éclairage public Chemin de Payrol - Coordination TM	61 328 €
CUGNAUX	Fonds vert - Rénovation de l'éclairage public de la Rue Paul Sabatier	42 738 €
CUGNAUX	Rénovation des points lumineux HS aux n° 1551 et 2498	11 309 €
CUGNAUX	Rénovation des PL HS n° 2900, 73214 et 2447	1 857 €
CUGNAUX	Raccordement de l'abribus situé Route de Toulouse	1 799 €
CUGNAUX	Raccordement de 3 bornes d'informations voyageurs Tisséo	4 252 €
CUGNAUX	Alimentation en éclairage des futures terrains de Padel	16 782 €
DAUX	Eclairage de la plaine de jeux du Complexe Sportif	69 111 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
DEYME	Rénovation du coffret prises Place Alex Ouillac	2 862 €
DREMIL-LAFAGE	Raccordement à l'éclairage public de l'abribus de la rue Colombier	1 157 €
DREMIL-LAFAGE	Pose coffret prises place Denjean	10 097 €
EAUNES	Rénovation de l'éclairage public Avenue de la Mairie tranche 2 en coordination avec le Muretain Agglo	239 347 €
ENCAUSSE-LES-THERMES	Renforcement du réseau fils nus issu du poste P9 "LA CROIX"	1 346 €
ESPARRON	Rénovation de l'armoire de commande HS P1 VILLAGE	2 484 €
ESTANCARBON	Mise en conformité de 3 coffrets de commande divers endroits	1 591 €
FENOUILLET	Dépose de l'éclairage public au niveau de l'écluse de Pourrenque - Lié AFNT SNCF 1AT117.	1 899 €
FIGAROL	Renforcement du réseau basse tension sur le P9 "BARBOTEUX"	815 €
FONBEAUZARD	Remplacement des projecteurs du terrain d'honneur de Foot par des projecteurs LED	69 313 €
FONSORBES	Création d'un réseau d'éclairage public sur le parking de la Bascule	32 256 €
FONSORBES	Ré-Aménagement et extension Eclairage public Chemin de Benech et rue du square de l'Aude	36 389 €
FONSORBES	Remplacement encastrés de sol PL 2944-PL2945-PL2946-PL2947 HS par un mât aiguille	7 995 €
FONSORBES	Renforcement de l'éclairage du parvis du lycée suite aux travaux d'aménagement d'ombrières	11 381 €
FONSORBES	Pose prise guirlande sur PL 2124	400 €
FONSORBES	Pose d'un coffret prises au boulodrome du parc des Lavois	12 606 €
FONTENILLES	Rénovation de la fixation de l'appareil d'éclairage public n° 50071 (HS)	1 357 €
FONTENILLES	Réfection du réseau d'éclairage public souterrain entre les PL50311 et 50312	1 516 €
FONTENILLES	Augmentation de Puissance de l'éclairage du boulodrome	9 750 €
FOUGARON	Extension du réseau EP pour alimenter une lanterne	1 323 €
FOURQUEVAUX	Remplacement du poteau bois supportant le point lumineux 9	1 759 €
FRONTON	Mise en conformité et équilibrage des réseaux d'éclairage public (anciennement 1AS263)	25 708 €
FRONTON	Création d'un éclairage public au niveau de la voie d'accès au complexe sportifs (ancien 1AS236)	26 389 €
FRONTON	Rénovation des appareils d'éclairage entre le rond-point st Roch et Intermarché (40PL)	84 371 €
FRONTON	Rénovation du coffret de commande 'Tennis'	1 196 €
FROUZINS	Aménagement de la Rue du Midi (Coordination Muretain Agglo)	102 033 €
FROUZINS	Raccordement d'abribus Lineo 11 (Joliot-Curie et Limousin)	5 886 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
GAGNAC-SUR-GARONNE	Effacement des réseaux BT/EP rue de la Voie Romaine	149 456 €
GAGNAC-SUR-GARONNE	Raccordement d'un nouvel arrêt de bus rue du Vieux Moulin	1 208 €
GAILLAC-TOULZA	Rénovation de l'éclairage public dans le centre-ville - tranche 1	59 104 €
GAILLAC-TOULZA	Mutation en PSSB 250 kVA du P16 "Rousset", Renforcement du réseau basse tension associé et déplacement de la commande EP	12 287 €
GARGAS	Renforcement du poste P6 'Pigeonnier' avec mutation et pose d'un PSSB (anciennement 1AS244)	7 570 €
GENSAC-SUR-GARONNE	Rénovation du coffret de commande d'éclairage public Cde2 P1 PLACE	2 067 €
GENSAC-SUR-GARONNE	Branchement et mise en place d'un coffret prises marché sur la place de la Mairie	4 779 €
GIBEL	Renforcement BT et mutation transformateur sur poste P1 "Village" et reprise du réseau BT par P18 "La Tuilerie"	8 799 €
GIBEL	Renforcement BT aérien poste "Fourtou"	1 442 €
GOYRANS	Renforcement du réseau basse tension issu du P8 "St Martin"	2 347 €
GRENADE	Remplacement des commandes EP "P72 Route de Montaigut" et P"34"Port haut" HS	4 988 €
GRENADE	Mise en conformité du réseau aérien EP sur la commande P72 ROUTE DE MONTAIGUT	3 431 €
GREPIAC	Rénovation et extension de l'éclairage public en divers secteurs - Tranche 2	44 425 €
IZAUT-DE-L'HOTEL	Rénovation éclairage public tranche 2	35 226 €
LA SALVETAT-SAINT-GILLES	Rénovation de l'éclairage des terrains de tennis.	59 164 €
LABARTHE-RIVIERE	Enfouissement des réseaux de l'Avenue des Thermes des Convènes et de la rue de la Fontaine	42 101 €
LABARTHE-RIVIERE	Rénovation de l'éclairage du terrain de tennis (en dur) en LED	8 984 €
LABASTIDE-BEAUVOIR	Rénovation de l'éclairage public de type boules	33 812 €
LABASTIDE-SAINT-SERNIN	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public chemin de la Vierge et d'une partie de la rue des Rodiers lié à réfection des trottoirs	39 593 €
LABASTIDE-SAINT-SERNIN	Rénovation de l'éclairage public allée de Moussiers, rues Trinquapel et de l'Amitié (2ème partie délibération anciennement 1AT62)	27 812 €
LAFFITE-TOUPIERE	Pose d'une horloge astronomique dans la commande P2 RAYNE	521 €
LAGARDELLE-SUR-LEZE	Sécurisation fils nus du réseau basse tension issu du P26 "ZANOR"	4 249 €
LAMASQUERE	Rénovation des points lumineux hors service N°109, 110, 170	4 448 €
LANTA	Renforcement BT sur le P12 "SAINT SERNIN" - mutation du H61 en PSSB et mise en conformité EP	6 081 €
LAPEYROUSE-FOSSAT	Renforcement suite à travaux bouclage HTA et mise en conformité EP	3 564 €
LAPEYROUSE-FOSSAT	Branchement des éclairages des terrains de foot et tennis (anciennement 11AS334)	8 613 €
LASSERRE-PRADERE	Renforcement du réseau BT sur le P3 "MONTBRUN"	3 017 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
LAVERNOSE-LACASSE	Effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public Chemin de Bergès - Tranche 2	66 793 €
LAYRAC-SUR-TARN	Connexion d'un abribus suite à déplacement	1 018 €
LAYRAC-SUR-TARN	Mise en place d'une prise guirlande sur le PL78 route de Toulouse	517 €
LE BURGAUD	Renforcement du réseau BT sur le P53 "LES DEMOISELLES"	1 608 €
LE FAUGA	Sécurisation du réseau basse tension issu du poste "LAOUACH"	3 862 €
LE GRES	Extension de l'éclairage public au niveau d'un nouveau passage surélevé	4 903 €
LE GRES	Renforcement du réseau BT issu du P3 "GUINOT" - Pose T150².	7 526 €
LE GRES	Extension de l'éclairage public Chemin de Léouges	3 728 €
LEGUEVIN	Mise en place de l'extinction nocturne - Tranche 2	4 474 €
LESPINASSE	Modification du réseau d'éclairage public au PRO du Moulin pour la SNCF - Lié à 1 AT 117	16 739 €
LESPINASSE	Déplacement du coffret commande P33A 'La Tuilerie'	4 647 €
LESPINASSE	Rénovation et révision des couronnes sur les mâts La Loubère	19 833 €
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	Enfouissement de réseaux sur la RD 817 entre l'entrée du Village côté Saint-Martory et la Place Cour de Lourde (1ère tranche) - URBANISATION	16 995 €
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	Rénovation de l'éclairage du Monument aux Morts	2 996 €
LEVIGNAC	Mise en lumière du Clocher de l'Eglise	36 299 €
LEVIGNAC	Fonds vert - Mise en place d'une horloge astronomique sur la commande P28 et dépose du PL n°133-ancienne affaire 12 BT 271	1 544 €
LEVIGNAC	Rénovation de l'éclairage public sur l'axe RN 224 - Tranche 3	60 414 €
LEVIGNAC	Rénovation de l'éclairage du Terrain de Football et du Terrain d'entraînement	103 505 €
LHERM	Rénovation de l'éclairage public du Village (tranche 4)	47 606 €
LHERM	Rénovation de l'appareil d'éclairage public n° 499 (HS)	706 €
LHERM	Rénovation du PL 873 situé route de Rieumes	1 122 €
L'ISLE-EN-DODON	Rénovation du câble EP alimentant les points lumineux autour du lac issus de la commande P23 FLOURAN	3 308 €
LONGAGES	Effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public Route de Capens - Tr 1	36 365 €
LONGAGES	Renforcement du réseau basse tension issu du P7 Route DE BERAT (suite 7 BU 853) et mise en conformité du réseau EP	877 €
L'UNION	Rénovation PL HS divers secteurs	19 539 €
L'UNION	FONDS VERT - Rénovation de l'éclairage public rue des Cailles	70 326 €
MANE	Mise en conformité du carrefour à feux n°2 Avenue Couserans/RD117	37 715 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
MARTRES-DE-RIVIERE	Mise en place d'appareils d'éclairage public suite à l'aménagement d'un rond point par le secteur routier	40 483 €
MARTRES-TOLOSANE	Ajout de prises sur un coffret marché existant Place du Général de Gaulle	2 355 €
MAUREMONT	Projet expérimental d'horloge connectée par commande Bluetooth	1 068 €
MENVILLE	Enfouissement des réseaux Basse tension et Eclairage public rue des Platanes - Tranche 1.	57 387 €
MERVILLA	Rénovation des projecteurs de l'église	3 880 €
MERVILLE	Mise en lumière de la nouvelle halle.	60 622 €
MILHAS	Rénovation éclairage public tranche 2	17 641 €
MILHAS	Effacement du réseau basse tension et éclairage public - tranche 2	27 418 €
MONDAVEZAN	Création de feux tricolores devant la Mairie	71 444 €
MONDONVILLE	Fonds vert 23005 - Rénovation de l'éclairage public du Lotissement "Parc de la Tour" Tranche 2 - Matériel type "Boules"	77 751 €
MONDONVILLE	Rénovation des PL HS n°3135, 3147 et 3178	2 938 €
MONTBERON	Création d'un comptage et mise en place de 2 feux tricolores au croisement de la RD 15 avec les rues Félix Sicard et René Landes	120 818 €
MONTBERON	Mise en place de coffrets prises sur les places	8 568 €
MONTCLAR-DE-COMMINGES	Remplacement d'un support HS	1 828 €
MONTGAILLARD-LAURAGAIS	Mise en place d'un ensemble d'éclairage chemin d'Embarat	5 255 €
MONTJOIRE	Rénovation appareils boules au niveau du parking du terrain de tennis	1 592 €
MONTRABE	Extinction de l'éclairage en milieu de nuit dans divers secteurs	7 893 €
MONTRABE	Réfection de la boucle de détection du feu tricolore n°2 - procédure trx rapide	2 997 €
MONTREJEAU	Mise en place d'un coffret prises marché	12 388 €
MURET	Dépose définitive PL52539 et ajout PL au N°2 Avenue Jacques Douzans	10 023 €
MURET	Travaux complémentaires suite à la rénovation de l'EP Bd de LAMASQUERE	19 745 €
MURET	Rénovation réseau EP HS et modernisation PL2920-2921 et 2922	3 146 €
MURET	Rénovation PL1066 et 7 suite rapport NR	2 801 €
MURET	Rénovation coffret de commande P101 Darouil et réseau EP associé	22 700 €
MURET	Rénovation du réseau d'éclairage public aérien hors service entre les PL243, 246 et 247 + PL242, 243, 249, 250	3 384 €
MURET	Rénovation PL - N°3828 hors service	699 €
MURET	Ré-alimentation PL 51601 depuis le PL1789	6 701 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
NOE	Rénovation de l'éclairage du clocher de l'église	38 220 €
ONDES	Rénovation de l'éclairage public dans les secteurs P12A Camping (kiosque) - Tranche 2	13 146 €
PAULHAC	Rénovation de l'horloge du P8 'Village' et pose d'une horloge Bluetooth	867 €
PAULHAC	Dépose d'un candélabre et pose de 4 points lumineux autonomes parkings salle des fêtes et végétalisé	13 122 €
PECHABOU	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public au Chemin du Moulin	54 847 €
PECHABOU	Rénovation des candélabres N°174-175-176-269-270 et 271	20 273 €
PECHABOU	Rénovation de l'éclairage public au quartier Platanes (zone 2) - Complément ancienne 04as0299	89 938 €
PECHBONNIEU	Extension de l'éclairage public rue du 8 mai derrière le centre commercial le XV	17 934 €
PECHBONNIEU	Extension de l'éclairage public au niveau du nouveau parking de l'école	17 879 €
PECHBONNIEU	Extension de l'éclairage public le long du piétonnier sur la route de l'Atelier	17 982 €
PECHBONNIEU	Eclairage du boulodrome extérieur et des terrains sous la halle	43 944 €
PECHBONNIEU	Rénovation des terrains de tennis	20 506 €
PECHBUSQUE	Rénovation des points lumineux Route des Pyrénées, Chemin Cami Del Pendut et Chemin Lakanal	30 265 €
PEGUILHAN	Rénovation de 10 lanternes HS dans le Lotissement du Laron.	6 496 €
PELLEPORT	Rénovation d'un coffret prises au Centre Bourg	1 369 €
PEYROUZET	Pose d'horloges astronomiques pour coupure de nuit	3 311 €
PEYSSIES	Renforcement du réseau basse tension issu du P1 "PEYSSIES"	5 868 €
PIBRAC	Fonds vert - Mise en place de l'extinction sur l'ensemble de la commune	39 276 €
PIBRAC	Renforcement de l'éclairage au niveau du carrefour Route de Lé vignac et chemin de Bégué.	1 167 €
PIBRAC	Raccordement de l'abribus route de Lé vignac pour le CD31	3 767 €
PIN-BALMA	Déplacement et rénovation du mât +luminaire N° 68 et rénovation des appareils N° 67 et 69	3 980 €
PINSAGUEL	Extension d'éclairage public le long du piétonnier Taillade-Bethmale	9 610 €
PINSAGUEL	Mise en conformité du réseau éclairage du P1 Village-cde2	8 864 €
PORTET-DE-LUCHON	Remplacement du coffret de commande P01 Portet de Luchon	764 €
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation de l'éclairage public rue de l'Avenir avec l'installation de mâts photovoltaïques	21 995 €
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation du contrôleur vétuste du feu n°11 au carrefour allée des Tilleuls et chemin des Genêts	11 349 €
POUY-DE-TOUGES	Branchement souterrain triphasé avec mise en place d'un coffret prises sur la place de la Mairie	2 703 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
PUYMAURIN	Mise en lumière du Clocher de l'Eglise	20 473 €
PUYMAURIN	Installation d'un coffret prises 220 V et triphasé	3 735 €
QUINT-FONSEGRIVES	Rénovation de coffrets de commande de stade rugby vétuste Stade phase 1	17 060 €
QUINT-FONSEGRIVES	Rénovation de coffrets de commande de stade vétuste Stade phase 2	17 646 €
RAMONVILLE-SAINT-AGNE	Rénovation de 42 ensembles d'éclairage de type bulle lumineuses	63 986 €
RENNEVILLE	Renforcement BT aérien et mutation du poste P1 Village-Renneville en 400 KVA	1 476 €
RIEUX-VOLVESTRE	Mise en place de feux tricolores au carrefour RD 627 / Allée des Muriers	79 199 €
ROQUEFORT-SUR-GARONNE	Renforcement Basse Tension sur le poste 'Le Fourc' et mise en conformité EP	4 178 €
ROQUEFORT-SUR-GARONNE	Rénovation de l'éclairage public Tranche 2	34 981 €
ROQUETTES	Suppression des 6 ensembles d'éclairage de passage piétons sur la rue des Pyrénées	8 117 €
ROQUETTES	Fourniture et pose de 4 feux "vert récompense" aux entrées de ville sur la RD56	92 238 €
ROUEDE	Rénovation des projecteurs du parking de la Salle des Fêtes	3 234 €
ROUFFIAC-TOLOSAN	Effacement des réseaux BT/EP Chemin de Castelviel	114 002 €
SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES	Effacement de réseau basse tension et éclairage public Place du Plan	978 €
SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES	Sécurisation fils nus issu du poste P01 Saint Bertrand de comminges liée à l'affaire 10AT327	574 €
SAINT-CLAR-DE-RIVIERE	Raccordement de l'éclairage du lotissement "Les Acacias" sur le réseau d'éclairage public	5 780 €
SAINT-CLAR-DE-RIVIERE	Renforcement du réseau basse tension issu du poste Bourdette	2 146 €
SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE	FONDS VERT - Extinction nocturne - Pose d'équipement pour conserver les axes principaux allumés	6 060 €
SAINT-GAUDENS	Rénovation de l'Eclairage Public en divers secteurs	151 790 €
SAINT-GAUDENS	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public Rue de la Résidence et d'autres rues alentours	114 849 €
SAINT-GAUDENS	Mise en conformité du coffret éclairage Public P32 PUJAMETS	2 741 €
SAINT-GENIES-BELLEVUE	Mise en place d'une commande à clé sur l'armoire de commande P14	1 185 €
SAINT-GERMIER	Renforcement aérien BT et mutation du poste P1 "NADONI" en 250 kVA	1 349 €
SAINT-HILAIRE	Rénovation PL HS 12, 98	1 704 €
SAINT-JEAN	Rénovation de l'éclairage HS au chemin de Verdale rue Pavo Numi et de l'église	30 911 €
SAINT-JEAN	Rénovation du réseau pour alimenter les candélabres rue Paul Eluard	25 850 €
SAINT-JEAN	Effacement BT/EP sur la Route d'Albi	82 101 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
SAINT-JEAN	Création de 2 coffrets marché au niveau du Lac et place Mitterrand près de la Crèche	37 209 €
SAINT-JEAN	Création de coffrets marchés place François Mitterrand, au Lac de la Tuilerie et au parking Jany	30 035 €
SAINT-JORY	Dépose de l'éclairage du terrain de boules et accès - Lié AFNT SNCF 1 AT 117	5 869 €
SAINT-LOUP-CAMMAS	Mise en place d'un éclairage au centre-ville avec aménagement du futur giratoire	164 729 €
SAINT-LOUP-CAMMAS	Mise en place d'une commande à clé sur le coffret P2A "La Place"	1 193 €
SAINT-LOUP-CAMMAS	Dépose de l'éclairage public au futur giratoire	3 794 €
SAINT-LYS	Rénovation d'un câble d'éclairage public hors service entre les points lumineux n° 372 et 378	65 566 €
SAINT-LYS	Déplacement du PL n°1485 en espace vert	3 420 €
SAINT-LYS	Déplacement des points lumineux 50712 50716 50717 50718 + ABB route de Lamasquère	7 776 €
SAINT-LYS	Remise en état des lignes de vie de 13 mats de stade suite rapport DEKRA	41 471 €
SAINT-MAMET	Mise en conformité du coffret de commande EP P01-Cde3	1 480 €
SAINT-MARTORY	Rénovation d'une portion de câble compris entre le Poste P14 et le PL n° 63 (PL62 sur un 2ème départ)	13 473 €
SAINT-MICHEL	Extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune	2 713 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Rénovation éclairage public de type BOULE / Coffrets Saint-Benoît et Fondargent	148 590 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public Rue Coustou TRANCHE 2	26 697 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Rénovation de l'éclairage public de la place Jean Bellières en coordination avec Toulouse Métropole	257 326 €
SAINT-PAUL-SUR-SAVE	Sécurisation fils nus sur le P6 "LA CAPELANO"	1 819 €
SAINT-PE-D'ARDET	Déplacement d'un candélabre pour piste cyclable	2 351 €
SAINT-PIERRE-DE-LAGES	Renforcement fils nus issu du P8 "Lot Communal"	5 260 €
SAINT-SAUVEUR	Effacement des réseaux BT/EP Route de Gleyze (2ème tranche)	59 397 €
SAINT-SAUVEUR	Déplacement du coffret de commande 'VILLAGE' suite à travaux ENEDIS avec création d'un PAC	3 892 €
SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	Renforcement du réseau basse tension issu du P6 "ROUZETTE" suite au projet d'extension Impasse Picat	2 006 €
SAINT-VINCENT	Installation de prises guirlandes au lieu-dit La Citadelle	1 955 €
SALEICH	Mise en place d'un coffret Prises sur la place communale	6 664 €
SALLES-SUR-GARONNE	Sécurisation fils nus faible section du réseau basse tension issu du poste « BOUSQUET »	1 777 €
SAMOILLAN	Extension de l'éclairage public Chemin de la Coustète	3 247 €
SAUBENS	Rénovation éclairage tennis et projecteurs secours du terrain de football	18 992 €

## Annexe 1 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
SEDEILHAC	Rénovation de l'éclairage public sur le village	35 306 €
SEILH	Enfouissement des réseaux basse tension et éclairage public Route de Toulouse - Création réseau REV1 - Coordination TM	55 278 €
SEYSSES	Rénovation des éclairages BOULE du boulodrome	12 855 €
SEYSSES	Rénovation des éclairages boule quartier des Peupliers tranche 2	120 030 €
SEYSSES	Ré-alimentation des PL 629-630 et 631 depuis le coffret de commande P23 BOULBENNES	1 534 €
SEYSSES	Pose de 9 prises guirlandes chemin des bourdasses	2 947 €
SOUEICH	Renforcement du P06 St Jammes suite au branchement du SMEA (10AT199)	766 €
TOURNEFEUILLE	Remplacement câble EP défectueux PL85271/7892	12 785 €
TOURNEFEUILLE	Rénovation câble EP HS entre les PL 84044 et 84045 suite rapport NR	2 520 €
TOURNEFEUILLE	Rénovation PL 1770 et suppression PL1850-1851-1852 suite rapport NR	3 614 €
TOUTENS	Renforcement du P4 "PISTOUILLE" et Mise en conformité	1 504 €
VAUDREUILLE	Dépose support et déplacement point lumineux 231	1 013 €
VENERQUE	Sécurisation fils nus issu du P5 Ramiers et mise en conformité du réseau EP associé	2 953 €
VERFEIL	Création de 2 branchements et mise en place de 2 coffrets prises marché pour les festivités	13 093 €
VERNET	Extension du réseau d'éclairage public pour la nouvelle liaison douce	28 228 €
VERNET	Rajout d'un point lumineux chemin de l'Amour	968 €
VILLARIES	Création de 2 comptages pour l'alimentation et mise en place de deux coffrets prises rues de la mairie et de l'église	16 121 €
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	Déplacement du point lumineux 1037 Chemin Des Magnauques	4 260 €
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	Rénovation de l'éclairage du Stade Municipal de Rugby	224 086 €
VILLEMUR-SUR-TARN	Extension pour l'éclairage du terrain de boules	7 967 €
VILLEMUR-SUR-TARN	Branchement et mise en place d'un coffret prises au City Park (angle avenue Roosevelt / Général Leclerc)	7 702 €
VILLENEUVE-DE-RIVIERE	Rénovation de l'éclairage public tranche 3	73 221 €
VILLENEUVE-TOLOSANE	Remplacement 2 radars hyperfréquence par boucle magnétique feu n°1	11 998 €
VILLENEUVE-TOLOSANE	Remplacement contrôleur du Feu n°7 en panne (carrefour rue des Roussignols, rue Saint Laurent )	6 326 €
VILLENouvelle	Renforcement du réseau issu P6 "BERGES"	2 472 €

COMMUNE	OPERATION	COUT TTC
---------	-----------	----------

<b>Total opérations d'éclairage en cours d'engagement en travaux ( 256 opérations )</b> Dont éclairage public divers : 219 opérations, 5 558 980 € Dont éclairage connexe : 37 opérations, 1 426 411 €	<b>6 985 391 €</b>
<b>Total nouvelles opérations d'éclairage proposées ( 30 opérations )</b> Dont rénovation éclairage : 11 opérations, 1 130 132 € Dont éclairage connexe : 19 opérations, 430 900 €	<b>1 561 032 €</b>

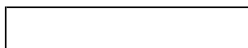


SYNDICAT  
DÉPARTEMENTAL  
D'ÉNERGIE DE LA  
HAUTE GARONNE

## Réunion de bureau du 23 Mai 2024 à 14h00

### Mise à jour du programme d'effacement de réseaux 2024

Légende:



**Opération d'effacement des réseaux en cours d'engagement en travaux**



**Nouvelle opération d'effacement des réseaux proposée**

Données mises à jour au 13 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT HT
ANTIGNAC	Enfouissement du réseau BT et EP sur le Chemin Baylac et du Moulin	65 429 €
AUCAMVILLE	Effacement des réseaux Rue de la Chataigneraie	128 711 €
BLAGNAC	Enfouissement des réseaux Rue de Fonsorbes	177 918 €
CASTANET-TOLOSAN	Effacement des réseaux aériens le long de l'Avenue Salettes et Manset (RD 79)	243 646 €
CEPET	Enfouissement réseau basse tension et éclairage public Route de Labastide	76 964 €
GAGNAC-SUR-GARONNE	Effacement des réseaux BT/EP rue de la Voie Romaine	84 499 €
LABARTHE-RIVIERE	Enfouissement des réseaux de l'Avenue des Thermes des Convènes et de la rue de la Fontaine	77 490 €
LABASTIDE-SAINT-SERNIN	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public chemin de la Vierge et d'une partie de la rue des Rodiers lié à réfection des trottoirs	58 256 €
LAVERNOSE-LACASSE	Effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public Chemin de Bergès - Tranche 2	121 405 €
LESTELLE-DE-SAINT-MARTORY	Enfouissement de réseaux sur la RD 817 entre l'entrée du Village côté Saint-Martory et la Place Cour de Lourde (1ère tranche) - URBANISATION	90 164 €
LONGAGES	Effacement des réseaux électriques et rénovation de l'éclairage public Route de Capens - Tr 1	125 859 €
MILHAS	Effacement du réseau basse tension et éclairage public - tranche 2	94 006 €
PECHABOU	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public au Chemin du Moulin	99 853 €
ROUFFIAC-TOLOSAN	Effacement des réseaux BT/EP Chemin de Castelviel	136 757 €
SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES	Effacement de réseau basse tension et éclairage public Place du Plan	9 079 €
SAINT-GAUDENS	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public Rue de la Résidence et d'autres rues autours	122 878 €
SAINT-JEAN	Effacement BT/EP sur la Route d'Albi	93 400 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Effacement des réseaux basse tension et éclairage public Rue Coustou TRANCHE 2	64 352 €

## Annexe 2 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

COMMUNE	OPERATION	COUT HT
SAINT-SAUVEUR	Effacement des réseaux BT/EP Route de Gleyze (2ème tranche)	98 996 €
SEILH	Enfouissement des réseaux basse tension et éclairage public Route de Toulouse - Création réseau REV1 - Coordination TM	46 365 €

<b>Total opérations d'effacement des réseaux en cours d'engagement en travaux ( 16 opérations )</b>	<b>1 657 697 €</b>
<b>Total nouvelles opérations d'effacement des réseaux proposées ( 4 opérations )</b>	<b>358 330 €</b>



## Réunion du bureau du 23/05/2024

## Annexe - Délibération concordante fonds de concours

Commune	Opération	Date réception délibération communale	Montant du fond de concours
BEAUZELLE	Création d'un branchement et mise en place de 2 coffrets prises marchés à la Grange Barricou.	07-févr-24	15 674 €
BLAGNAC	Enfouissement des réseaux basse tension et éclairage Rue de Fonsorbes	14-déc-23	123 213 €
BLAGNAC	Enfouissement des réseaux basse tension et éclairage Rue de Fonsorbes	14-déc-23	20 445 €
BRUGUIERES	Création d'un éclairage public route de Castelnest	25-mars-24	15 288 €
CARBONNE	Extension de l'éclairage public chemin de l'Avéranède	05-mars-24	6 586 €
CASTELGINEST	Rénovation de l'éclairage extérieur du boulo-drome de Buffebiau	28-mars-24	6 327 €
COLOMIERS	Aménagements de l'éclairage public Rue Gilet et des voies adjacentes	08-nov-23	149 775 €
COLOMIERS	Aménagement du réseau d'éclairage public Place Des Monts Dore	08-nov-23	9 173 €
CUGNAUX	Extension de l'éclairage public rue Paul Sabatier	26-sept-23	18 345 €
CUGNAUX	Rénovation des PL HS n° 2900, 73214 et 2447	13-déc-23	947 €
CUGNAUX	Rénovation des points lumineux HS aux n°1551 et 2498.	26-sept-23	5 763 €
FONSORBES	Remplacement encastrés de sol PL 2944-PL2945-PL2946-PL2947 HS par un mât aiguille	07-mars-24	4 074 €
FONSORBES	Rénovation de l'éclairage public Chemin Bénech	06-mars-24	87 001 €
GRAGNAGUE	Raccordement Tarif Jaune de la nouvelle Ecole	19-déc-23	4 548 €
MONTRABE	Rénovation des luminaires routiers par des luminaires LED - Programme LED 2026++	28-févr-24	94 452 €
MONTRABE	Extinction de l'éclairage en milieu de nuit dans divers secteurs	28-févr-24	4 023 €
MURET	Renforcement de l'éclairage des voiries du square Vincent Aurioi	04-avr-24	42 993 €
MURET	Aménagement d'un giratoire Boulevard Lamasquère	04-avr-24	33 658 €
MURET	Rénovation et déplacement des points lumineux 1456 et 1458 - Avenue Jacques Douzans	14-déc-23	5 108 €
MURET	Rénovation PL - N°3828 hors service	04-avr-24	356 €
MURET	Travaux complémentaires suite à la rénovation de l'EP Bd de LAMASQUERE	14-déc-23	10 063 €
MURET	Ré-alimentation de la Rue de Savoie (suite affaire 5A5563)	14-déc-23	5 071 €
MURET	Rénovation réseau EP HS et modernisation PL2920-2921 et 2922	14-déc-23	1 601 €
MURET	Sécurisation de 4 traversées piétonnes Avenue d'OX	12-juin-23	44 132 €
MURET	Rénovation de l'éclairage public du chemin de Lacombe	14-déc-23	54 123 €
MURET	Rénovation PL1066 suite rapport NR	15-févr-24	1 428 €
MURET	Rénovation du réseau d'éclairage public aérien hors service entre les PL243, 246 et 247	04-avr-24	1 701 €
MURET	Projet d'aménagement chemin de Hurguet	24-avr-23	71 620 €
MURET	Effacement de réseaux Basse tension + Eclairage Rue de la Louge	04-avr-24	53 662 €
MURET	Rénovation réseau HS sud Parc Monzon	14-déc-23	13 759 €
MURET	Rénovation des lanternes façade du Cœur de Ville	15-févr-24	73 665 €
MURET	Rénovation coffret de commande et réseau EP associé	15-févr-24	11 568 €
MURET	Rénovation de l'éclairage Parking des berges de la Louge	11-mai-23	53 662 €
MURET	Aménagement abords nouveau groupe scolaire d'Ox	04-avr-24	167 015 €
MURET	Rénovation Eclairage public Square Félix Récole	14-déc-23	50 725 €
MURET	Rénovation des projecteurs de stade hors service 51131- 51144 - 51240 - 51241 - 51219 - 51224 - 51238	14-déc-23	17 122 €
MURET	Effacement de réseaux Basse tension + Eclairage Rue de la Louge	04-avr-24	189 853 €
MURET	Demande de travaux - Ré-alimentation PL 51601	04-avr-24	3 415 €
MURET	Demande de travaux - PL 52212-5213 -2306-2304 HS	04-avr-24	2 927 €
NAILLOUX	Rénovation de l'éclairage du terrain de football en technologie LED - ancienne affaire 6 AS 235	29-févr-24	65 515 €
ONDES	Enfouissement réseaux aériens RD29 - Rue de Castelnau	12-mars-24	21 393 €
ONDES	Enfouissement réseaux aériens RD29 - Rue de Castelnau	12-mars-24	50 210 €
PECHBUSQUE	Rénovation des points lumineux Route des Pyrénées, Chemin Cami Del Pendut et Chemin Lakanal	05-avr-23	24 460 €
PINSAGUEL	Extension d'éclairage public le long du piétonnier Taillade-Bethmale	20-déc-23	4 898 €
PLAISANCE-DU-TOUCH	Déplacement du candélabre n°51281 pour l'accès cimetière	12-déc-23	1 168 €
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation de la portée de câble hors service entre les points lumineux n°209 et 210 située impasse Saint Jacques	22-mars-24	6 297 €
PORTET-SUR-GARONNE	Rénovation du projecteur hors service n°2802	03-oct-23	454 €
PORTET-SUR-GARONNE	Mise en place d'un candélabre photovoltaïque à proximité de l'aire de jeux du petit bois de Clairfont	16-nov-23	2 239 €
RAMONVILLE-SAINT-AGNE	Rénovation de l'éclairage public Avenue de Suisse	21-déc-23	101 978 €
ROQUETTES	Suppression des 6 ensembles d'éclairage de passage piétons sur la rue des Pyrénées	21-déc-23	4 136 €
ROQUETTES	Rénovation de l'éclairage du terrain de football en herbe	19-déc-19	31 711 €
ROQUETTES	Fourniture et pose de 4 feux "vert récompense" aux entrées de ville sur la RD56	07-nov-23	48 237 €
SAINT-GAUDENS	Mise en conformité du coffret éclairage Public P32 PUJAMETS	20-mars-24	1 397 €
SAINT-JEAN	Eclairage public HS rue de Picasso	13-déc-23	9 180 €

## Annexe 3 au procès-verbal du Bureau du 23 mai 2024

SAINT-LYS	Rénovation des points lumineux 131 132 364 365 366 368 401 418 419 420 421 427 428 et 429	25-sept-23	17 428 €
SAINT-LYS	Déplacement des points lumineux 50712 50716 50717 50718 route de Lamasquère	11-déc-23	4 490 €
SAINT-LYS	Remise en état des lignes de vie de 13 mats de stade suite rapport DEKRA	11-déc-23	21 133 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Rénovation des appareils d'éclairage public routiers - programme LED ++	24-janv-24	489 149 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Rénovation des bornes basses N° 4008-4011-4015-4016 HORS SERVICES	03-avr-23	8 840 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Rénovation éclairage public de type BOULE / Coffrets St Benoît et Fondargent	26-févr-24	77 591 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Rénovation des appareils d'éclairage public résidentiel - programme LED ++	29-janv-24	485 496 €
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Rénovation de l'éclairage public de la place Jean Bellières en coordination avec Toulouse Métropole	25-mars-24	139 273 €
SEYSSES	Ré-alimentation des PL 629-630 et 631 depuis le coffret de commande P23 BOULBENNES	14-déc-23	788 €
SEYSSES	Remplacement câble torsadé P`L1716/ 1249 et remplacement PL 909	14-déc-23	480 €
VERFEIL	Création de 2 branchements et mise en place de 2 coffrets prises marché pour les festivités	05-déc-23	7 950 €
VERFEIL	Création de 2 branchements et mise en place de 2 coffrets prises marché pour les festivités	19-sept-23	2 089 €

**3 102 841 €**